

Séminaire

Grands herbivores en libre évolution et ongulés sauvages :

des contraintes réglementaires et sanitaires à faire évoluer

**Université de Nîmes
29/30 octobre 2024**



Principaux objectifs du séminaire et de ses prolongements

- Soulever le problème des obligations réglementaires qui sont inadaptées aux programmes/projets de pâturage naturel (et de rewilding) avec de grands herbivores « dé-domestiqués » ou féraux : identification obligatoire des jeunes, prélèvements sanguins, obligation d'évacuer les cadavres en équarrissage, etc



- Soulevez la question de l'inefficacité sur la faune sauvage des procédures sanitaires utilisées sur les cheptels domestiques avec les effets collatéraux indésirables qu'elles génèrent (ex : bouquetins du Bary)



- Evaluer les possibilités de « non intervention sanitaire » (risques réels, acceptation sociétale, ...) et identifier les modes d'interventions alternatifs possibles en prenant notamment en compte les exemples à l'étranger
- Identifier les voies d'intervention et de recours amiables auprès des services habilités
- Identifier les voies d'éventuels recours juridiques
- Faire des propositions pour une évolution de la législation dans le cadre du Code de l'Environnement ou du Code Rural



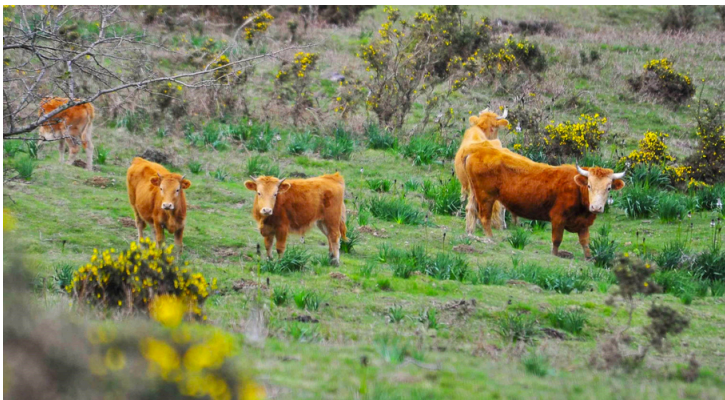
- Même s'ils ne sont pas forcément obligatoires, rappeler aux gestionnaires les effets délétères des traitements antiparasitaires des ruminants et des équins sur les invertébrés et sur l'ensemble de la chaîne trophique
- Elaborer un dossier à destination des services habilités et des acteurs concernés par cette problématique et permettant d'alerter les médias spécialisés
- Constituer un groupe de travail permanent permettant de faire avancer ces problématiques

Quelques situations et problématiques concernées pouvant être prises en compte



PÂTURAGE NATUREL EN RÉSERVES CLÔTURÉES

- Les bovins en « libre évolution » (ex : vaches marines du Médoc, vaches Highland du marais Vernier, ...)
- Les chevaux en semi-liberté, (ex : les Przewalski du Causse Méjean, les tarpans de Bilgoraj dans le Bugey ou les chevaux Camargue du domaine de la Tour du Valat.)
- Les traitements antiparasitaires et leurs effets sur les invertébrés non-cibles et sur les réseaux trophiques



LES ESPECES FERALEES

- La vache « sauvage » Betizu (absence de statut pour ce bovin patrimonial du Pays Basque)



LES ONGULÉS SAUVAGES

- Le bouquetin des Alpes (abattages indiscriminés sur le massif du Bargy suite à l'enzootie de brucellose, ...)
- Le bouquetin ibérique réintroduit dans les Pyrénées (mise en quarantaine, risques de contamination sur le long terme, ...)
- Le cerf elaphe (problème de la tuberculose bovine, ...)

Les principaux organismes concernés



Et tout gestionnaire d'espace naturel utilisant de grands herbivores en libre évolution...

Au-delà des organismes concernés, le séminaire sera ouvert à toute personne physique et morale intéressée.

Experts et intervenants

Sébastien Carton de Grammont, responsable technique et sanitaire -TAKH

Isabelle Doussan, juriste, directrice de recherche - INRAE / GREDEG

Edwina Dunn, juriste - LIFESCAPE PROJECT

Dominique Gauthier, Dr vétérinaire spécialiste de la faune sauvage

Georges Gonzalez, éco-éthologue – ex INRAE

Claude Guintard, Dr Vétérinaire, enseignant - ONIRIS

Thierry Lecomte, écologue - CEN Normandie /RN Courtils de Bouquelon

Jean-Pierre Lumaret, professeur - Université Paul-Valéry Montpellier 3

François Moutou, Dr vétérinaire, ex épidémiologiste à l'ENV Maison Alfort / SNPN

Marc Michelot, président - ARTHEN

Fabien Quétier, biologiste - Rewilding Europe

Régis Ribereau Gayon, président - Conservatoire des Races d'Aquitaine

François Sargos, conservateur - RNN étang de Cousseau / SEPANSO

Vincent Vignon, écologue - Alkïos

Notre partenaire technique



Elsa Causee chargée de mission Développement Durable de l'Université

Déroulement

1ÈRE JOURNÉE 29 OCTOBRE 2024

La première journée du séminaire aura lieu sur le site **VAUBAN** de l'**Université de Nîmes**.

Accessibilité par **TGV** et **transports urbains**. Restauration sur place.




2ÈME JOURNÉE 30 OCTOBRE 2024

La seconde journée permettra de découvrir, **au choix** :

- Les **chevaux de Przewalski** de la réserve du Causse Méjean gérée par **TAKH**.
- La « manade » de **chevaux Camargue** évoluant sur le domaine de la **Tour du Valat**.



Déroulé de la première journée



9h 15	Accueil
9h 30	Début du séminaire
9h 50	<i>Contraintes techniques et sanitaires des bovins en libre évolution</i> - les vaches « marines » et le pâturage naturel François Sargos
10h 10	<i>Contraintes administratives des chevaux en libre évolution</i> - Les chevaux de Przewalski du Causse Méjean Sébastien Carton de Grammont - Le Projet Tarpan, les chemins tortueux du réensauvagement Marc Michelot
10h 50	<i>Betizu, vache sauvage du Pays Basque : enjeux et stratégie pour un animal hors statut</i> Régis Ribereau Gayon
11h 10	Pause
11h 30	<i>Pâturage naturel et réensauvagement : les exemples en Europe</i> Fabien Quétier
11h 50	<i>La biodiversité des bouses et des crottins impactés par les traitements antiparasitaires</i> Jean-Pierre Lumaret
12h 10	<i>Les cadavres, un trésor de biodiversité à ne pas gaspiller</i> Thierry Lecomte
12h 30	Repas
14h 30	<i>La réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées</i> Georges Gonzalez
14h 50	<i>Le cerf élaphe, une espèce en expansion : enjeux et risques sanitaires</i> Vincent Vignon

15h 10	<i>Inadéquation de la prophylaxie domestique appliquée à la faune sauvage et moyens alternatifs</i> Dominique Gauthier
15h 30	<i>Le travail juridique de LIFESCAPE: vers la libre évolution des grands herbivores en Europe</i> Edwina Dunn
15h 50	<i>Que dit le droit en France</i> Isabelle Doussan
16h 10	Pause
16h 30	<i>Code Rural ou Code de l'Environnement, une réglementation à faire évoluer</i> Table ronde et débats en présence de personnalités concernées et de représentant(s) de l'administration Animée par François Moutou
18h 00	Fin de la première journée

Ce séminaire s'insère dans le réseau



INSCRIPTION ET CONTACT:
arthen@arthen-tarpan-hope.fr

Pour aller plus loin, consultez nos sites web



<https://arthen-tarpan-hope.fr/>



<https://www.takh.org/>



<https://tourduvalat.org/>

